

# RENTRÉE SCOLAIRE 2021-2022

Septembre 2021



ÉCOLE PRIMAIRE ÎLE-DES-SOEURS

# Info-parents, septembre 2021

Chers parents,

Bien que cette rentrée 2021 est exceptionnelle, nous sommes heureux d'accueillir tout près de 750 élèves dans notre école cette année. Trente-sept titulaires sont présents en classe pour permettre à vos enfants de vivre une nouvelle année scolaire hors du commun.

L'équipe de l'Île-des-Sœurs ne serait pas complète sans la présence de 11 spécialistes, de 3 professionnelles, de l'équipe de soutien, ainsi que de l'équipe des éducateurs et surveillants d'élèves. Je ne pourrais pas passer sous silence l'équipe administrative ainsi que les 2 directions adjointes.

Il s'agit donc d'une centaine d'employés, qui tout comme moi, feront tout en leur pouvoir pour assurer la sécurité, le bien-être et l'épanouissement de vos enfants tout au long de l'année.

Bonne année scolaire à tous!

Isabelle Bériault

Directrice

## COMMUNICATION

La communication entre l'école et la maison est très importante. Dans la mesure du possible, nous tenterons d'éviter que des documents circulent dans le sac d'école de votre enfant. Surveillez donc vos courriels, car la plupart des communications se feront ainsi. Si vous changez d'adresse, assurez-vous d'en informer le secrétariat.

Vous recevrez dans le sac de votre enfant que les documents qui nécessitent une signature officielle. Cette année, tous les enseignants utiliseront Google Classroom (classe virtuelle). Une nouvelle page a été créée sur notre site Web pour vous aider.

<https://iledessoeurs.ecoleverdun.com/aide-pour-vous-connecter-a-la-classe-virtuelle-classroom/>

Comme nous sommes une école branchée, nous n'avons plus d'agenda commun. L'enseignant de votre enfant vous donnera les indications sur le moyen à privilégier pour communiquer avec lui lors de la rencontre.

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'assemblée générale de parents se tiendra le mercredi 8 septembre à 18h30. Celle-ci sera virtuelle. Vous pourrez assister à l'assemblée de parents.

Un avis de convocation vous sera envoyé avec les informations.

## RENCONTRES DE PARENTS

Les rencontres de parents auront lieu en virtuel les:

-Mardi 7 septembre 2021  
18h30 à 19h15: 3e cycle + 930  
19h15 à 20h00: préscolaire

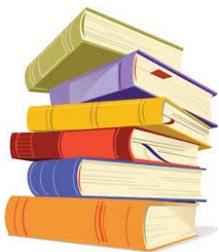
-Jeudi 9 septembre 2021  
18h30 à 19h15: 2e cycle + 920  
19h15 à 20h00: 1er cycle + 910

L'enseignant de votre enfant vous fera parvenir les détails pour la rencontre.

## CALENDRIER DE SEPTEMBRE

|  |   |  |
|--|---|--|
| <b>Le mercredi 8 septembre 2021</b>          | Assemblée générale de parents (18 h 30) | La rencontre sera en mode virtuel. Vous recevrez un avis de convocation sous peu.                        |
| <b>Semaine du 6 septembre 2021</b>           | Rencontre des enseignants               | Les rencontres seront en mode virtuel. Vous recevrez une invitation sous peu.                            |
| <b>Le vendredi 24 septembre 2021</b>         | Journée pédagogique                     | École fermée. Service de garde ouvert pour les élèves inscrits à cette journée. Pas de service de dîner. |
| <b>Le jeudi 30 septembre 2020</b>            | Prise officielle des présences          | Toute absence nécessitera une pièce justificative à présenter. Un formulaire sera à compléter.           |
| <b>Le jeudi 7 et vendredi 8 octobre 2021</b> | Photo scolaire                          | Nous vous préviendrons à l'avance de la date de la photo pour la classe de votre enfant.                 |

## BIBLIOTHÈQUE



Bonne nouvelle ! Les élèves pourront emprunter des livres à la bibliothèque de l'école en respectant les règles de la Santé publique et du Ministère de l'Éducation. Pour assurer le bon déroulement, nous avons besoin de personnes bénévoles. Si vous êtes intéressés ou vous connaissez des gens qui ont le goût de venir nous aider, merci d'envoyer un courriel à [Myrieme.Tabet@csmc.qc.ca](mailto:Myrieme.Tabet@csmc.qc.ca).

## SÉCURITÉ DANS LA COUR D'ÉCOLE

La sécurité des élèves est une priorité pour nous. Le matin, le midi et aux récréations, une dizaine d'adultes assurent la surveillance dans la cour. Vous les reconnaîtrez par leur dossard.

Nous demandons aux parents de rester à l'extérieur de la cour d'école. Il est ainsi plus facile pour les élèves de repérer les surveillants en cas de besoin.



## TRANSPORT SCOLAIRE POUR LES ÉLÈVES AYANT DROIT

Nous vous demandons de respecter l'heure de transport à laquelle votre enfant est inscrit selon les diverses vagues. De plus, il doit avoir en sa possession sa carte d'autobus afin de s'identifier.

Dans l'autobus, les mesures sanitaires doivent être respectées. Cette année, notre autobus fait 2 vagues le matin et 2 vagues le soir. Votre enfant aura un siège assigné.

Pour toute question relative au transport des élèves, veuillez consulter le site Internet du Centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys ([www.csmc.qc.ca](http://www.csmc.qc.ca)). Nous rappelons qu'un élève inscrit 5 jours /semaine, matin et soir, au service de garde, n'a pas le droit au transport scolaire.



## ACTIVITÉS PARASCOLAIRES

En ce qui concerne les activités parascolaires, nous devrions être en mesure de commencer l'organisation des activités à la fin du mois de septembre si tout se passe bien dans les écoles du Québec.

Nous vous informerons des activités dès qu'il nous en sera possible.



## PHOTOS SCOLAIRES

La prise de photo scolaire se fera les 7 et 8 octobre 2021. Plus de détails vous seront donnés dans l'Info-parents du mois d'octobre.



## PRISE ANNUELLE DES PRÉSENCES

Nous vous rappelons que le **JEUDI 30** est la journée nationale de la prise des présences des élèves à l'école. La présence de chaque enfant est **OBLIGATOIRE**. En effet, c'est en fonction des présences enregistrées au système le 30 septembre que le *Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur* (MEQ) FINANCE l'école. Après cette date, le MEQ n'ajuste pas le financement, même si nous devons accueillir plusieurs élèves, dont des élèves ayant des besoins particuliers. Nous comprenons alors que la présence de tous est essentielle pour le financement de l'école.

Nous prions donc les parents de NE PAS prendre de rendez-vous pour leur enfant chez le dentiste ou chez un autre spécialiste le 30 septembre et de s'assurer de sa présence ponctuelle à 8h à l'école. La prise de présences se fait en matinée et doit être officiellement compilée avant 11h.



Les parents des élèves qui seraient malgré tout ABSENTS le 30 septembre devront remplir et retourner un **formulaire d'attestation de fréquentation scolaire** qui devra être remis au plus tard le **jeudi 8 octobre 2021**.

## SERVICES DE GARDE (SDG) ET DE SURVEILLANCE DES DÎNEURS (SSD)

### RÈGLES DE FONCTIONNEMENT DU SERVICE DE GARDE ET SURVEILLANCE DE DÎNEURS

Vous trouverez le guide de fonctionnement du SDG sur le site Internet de notre école. Il est important de bien le lire.

### PAIEMENT DES FRAIS DU SERVICE DE GARDE

Un état de compte est envoyé par transmission électronique (courriel) chaque mois. Vous devrez effectuer votre paiement sur réception de l'état de compte. (Page 10 des Règles de fonctionnement du service de garde).

Une inscription est obligatoire pour les enfants qui mangent à l'école puisque le service de dîner est intégré au service de garde.

### SERVICE DE DÎNEURS

Tous les enfants mangent à partir de 11h45 et ensuite, ils se dirigent vers la cour d'école afin de profiter d'une période de jeux.

Si votre enfant n'est pas inscrit au repas traiteur, il doit apporter son lunch (froid ou thermos).

### INSCRIPTION AUX JOURNÉES PÉDAGOGIQUES 2021-2022

Pour chacune des journées pédagogiques, il vous sera possible d'inscrire votre enfant au service de garde au coût de 10,00\$.

Des activités diversifiées et amusantes sont préparées et organisées.

Notre première journée pédagogique aura lieu le vendredi 24 septembre. Vous recevrez l'inscription 2 semaines avant.

Votre enfant pourra participer aux activités préparées par le personnel du SDG ou à celles de la troupe Ta-

*kabouer* (frais supplémentaires).

### ANNULATION

Pour toute modification ou annulation du service lors des journées pédagogiques, vous devez communiquer au service de garde **48 heures avant la date** de la **journée pédagogique**.

### CHANGEMENT OU ANNULATION DE FRÉQUENTATION DU SERVICE DE GARDE OU DU DINER

Vous devez communiquer avec le service de garde pour obtenir et compléter le formulaire prévu à cet effet **5 jours avant la date** du changement.

### NOUS CONTACTER

Pour nous rejoindre:

514 765-7695 poste 5

[servicedegarde.ile-des-sœurs@csmc.qc.ca](mailto:servicedegarde.ile-des-sœurs@csmc.qc.ca)

## PRÉSENCE ET PONCTUALITÉ

En tant qu'équipe-école, nous accordons beaucoup d'importance à l'éducation et aux valeurs de respect et persévérance.

La présence des élèves à l'école est donc au cœur de nos préoccupations. Nous vous rappelons qu'il y a 180 jours d'école et que la présence des enfants est essentielle à leur réussite et à leur développement.

Nous devons faire équipe avec vous pour faire de l'éducation une priorité. Nous comptons donc sur votre collaboration pour faire en sorte que votre enfant soit ponctuel et présent chaque jour de l'année scolaire.

Il est important de se rappeler de l'horaire et que l'école débute à 8h00. Les enfants sont bienvenus dans la cour à partir de 7h50.



## PRÉCISIONS

### COLLATION, LUNCH OU OBJETS OUBLIÉS À LA MAISON

En cas d'oubli, nous vous invitons à déposer la boîte à lunch, la collation ou l'objet de votre enfant sur le chariot à l'entrée de l'école. Vous devrez identifier l'objet oublié à l'aide d'un papier en indiquant le nom complet et le groupe de votre enfant. Une personne responsable s'occupera de la distribution des objets dans la matinée.



Pour les collations, celles-ci doivent être déposées dans le sac à dos de votre enfant avant de quitter la maison.

### ABSENCES

Pour signaler l'absence de votre enfant, nous vous prions de téléphoner au 514 765-7695 poste 5 pour l'école et le poste 2 pour le service de garde.

Vous pouvez également signaler l'absence de votre enfant par courriel en utilisant l'adresse:

[absence.104.bv@csmb.qc.ca](mailto:absence.104.bv@csmb.qc.ca)

En cas d'absence non motivée d'un élève, l'école ne fournira aucun travail. Les absences motivées sont pour maladie, deuil ou comparution devant un tribunal. Les vacances hors des périodes prévues au calendrier ainsi que les départs hâtifs ne sont pas jugées des absences motivées.

## SÉCURITÉ À L'ÉCOLE

L'entrée du matin doit se faire par des portes précises:

- ◆ Les portes doubles à droite du stationnement à l'avant.
- ◆ Les portes à côté du terrain de basket.
- ◆ Les portes à côté de la piscine.

Les élèves qui vont dîner à la maison ne peuvent pas revenir dans la cour avant 12h40, heure où débute la surveillance.

\* Rappel de la circulation autour de l'école. Il est interdit de circuler dans le stationnement du personnel. Veuillez utiliser le passage piétonnier. La sécurité de tous est important pour nous!



## JOURNÉE DE PLUIE

Le matin, lorsqu'il pleut, il est essentiel de vous assurer que votre enfant soit bien vêtu: manteau, bottes de pluie, parapluie, etc.



## NOUVEAUX VISAGES DANS L'ÉQUIPE ADMINISTRATIVE DE VOTRE ÉCOLE

### Équipe du secrétariat

Mme Myrieme Tabet, secrétaire

Mme Samia Abroun, agente de bureau en après-midi

### Équipe du service de garde

Mme Nancy Léveillée-Lalonde, technicienne en service de garde

Mme Katia Castaneda, éducatrice classe principale

# INFO COVID-19

## Voyage hors du Canada

Vous devrez informer l'école de tout déplacement de votre enfant à l'extérieur du Canada. Pour le moment, une période de quarantaine est **obligatoire au retour pour les enfants non-vaccinés**.

## Mesures sanitaires

Le masque est exigé pour tous les membres du personnel lors des déplacements dans les lieux communs ou lorsque ceux-ci ne peuvent pas être à une distance de 2 mètres des élèves ou les uns des autres.

Nous devons exiger le port du masque en tout temps dans l'école pour les élèves de la 1<sup>re</sup> à la 6<sup>e</sup> année et pour les groupes 910, 920 et 930.

Plusieurs affiches ont été collées au sol, sur les portes et sur les murs de l'école. Celles-ci rappellent à tous l'importance de garder nos distances et de se laver les mains.

Le lavage des mains avec du savon est exigé fréquemment de la part de tout le personnel. Pour les élèves, le lavage des mains doit se faire au moins 8 fois par jour.

- ◆ À l'arrivée dans la classe le matin
- ◆ Avant la récréation du matin
- ◆ Après la récréation
- ◆ Avant le dîner
- ◆ Au retour en classe après le dîner
- ◆ Avant la récréation de l'après-midi
- ◆ Après la récréation
- ◆ Avant le départ le soir

Il va de soi que le lavage des mains est également exigé lorsqu'un enfant se mouche et lors d'une visite à la toilette.

Les enseignants et les éducateurs accompagnent leur groupe à la toilette pour éviter les contacts avec les autres élèves.

## Visite à l'école

Pour protéger les enfants et le personnel, nous tentons d'éviter la présence de visiteurs dans l'école. Seules les visites absolument nécessaires seront autorisées. Si vous avez des questions, nous vous invitons à communiquer avec le secrétariat ou le service de garde par téléphone au 514 765-7695 ou par courriel au lieu de vous déplacer.

## Récréations

Les récréations sont importantes pour les enfants. Pour le moment, nous n'avons pas de bulle-classe. Les enfants auront donc la liberté d'aller jouer avec leurs amis où ils le désirent.

## Service de garde

Les élèves qui fréquentent le SDG doivent respecter les mesures sanitaires et porter le masque (primaire seulement). Les groupes ont été organisés en fonction des recommandations du MEQ et de la Santé publique. Le lavage des mains est obligatoire. Le matériel commun aux élèves du groupe est nettoyé régulièrement.

## Mesures sanitaires

Nous demandons aux parents qui viennent reconduire leurs enfants ou qui viennent les chercher de respecter les mesures sanitaires. Soyez prévoyants! Nous tenons à vous protéger, à protéger vos enfants et notre personnel.

La situation peut évoluer au courant de l'année. Nous nous adapterons en fonction des recommandations de la Santé publique. Merci de votre compréhension et de votre habituelle collaboration.